

LA MALADIE DU BOULEAU EN NOUVELLE-ECOSSE

M. WINTERS:

1. Le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements est-il au courant de la gravité de la situation que cause la maladie dont est atteint le bouleau dans la Nouvelle-Ecosse?

2. Le gouvernement fédéral a-t-il reçu une requête, de la part du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, en vue d'adoucir les restrictions imposées relativement à l'exportation du bouleau de la Nouvelle-Ecosse et, dans le cas de l'affirmative, prendra-t-il une décision?

L'hon. M. McILRAITH:

1. Oui.

2. Oui. On a demandé au gouvernement fédéral de relâcher la régie de l'exportation du bouleau atteint de maladie. Cette demande a été rejetée à cause de la difficulté de reconnaître le bois d'œuvre provenant d'arbres sains de celui qui provient d'arbres malades et, aussi, à cause de la nécessité de protéger le consommateur canadien. Toutefois, nous avons fait la proposition suivante au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse si la coupe de bouleau, cette année, dépasse celle de l'an dernier, ou pourra exporter 75 p. 100 de l'excédent. Voir également l'exposé du ministre, au hansard du 19 avril 1947.

L'UNIFORMITÉ DANS L'APPLICATION DES
DISPOSITIONS DE LA LOI DE L'IMPÔT
SUR LE REVENU—ÉCHANGE DE
FONCTIONNAIRES

M. WINKLER:

1. Quelles mesures ont été adoptées par le gouvernement en vue d'assurer l'uniformité dans l'application des dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu à l'égard des cultivateurs des diverses provinces?

2. Y a-t-il échange de personnel entre le bureau du Manitoba et les bureaux d'Ontario et de Québec?

L'hon. M. McCANN:

1. Le personnel s'est réuni, de temps à autre, pour étudier les divers problèmes et les questions d'interprétation, en vue de réaliser l'uniformité. De nouvelles réunions auront lieu sous peu.

2. Jusqu'ici on a échangé des membres du personnel à l'occasion. À l'avenir, ces échanges seront plus fréquents, surtout lorsque la situation du logement se sera améliorée.

LOGEMENT—LOI SUR LES TERRES DESTINÉES AUX
ANCIENS COMBATTANTS—STRATFORD (ONT.)

M. BRADSHAW:

1. Construit-on des maisons à Stratford, sous le régime de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants?

2. Dans le cas de l'affirmative, quand seront-elles prêtes pour occupation?

3. Les travaux se poursuivent-ils actuellement à ces maisons?

[L'hon. M. McCann.]

4. Sinon, considère-t-on ces maisons comme terminées?

5. S'il y a lieu, pourquoi ne sont-elles pas mises en service?

M. TUCKER:

1. Oui.

2. Sauf quelques légers travaux de peinture, les maisons sont terminées et on les répartira dès qu'on aura pris des dispositions au sujet des services d'aqueduc et d'égout. On a entamé des négociations avec la ville de Stratford.

3. Oui.

4 et 5. Voir réponse au n° 2.

EXPORTATIONS DE CÉRÉALES DE PROVENDE

M. ROSS (Souris):

1. Depuis le 1er janvier 1947 jusqu'à date, quelle quantité d'orge de malt a été exportée aux Etats-Unis d'Amérique ou à destination d'autres pays?

2. Depuis le 1er janvier 1947 jusqu'à date, quelles quantités de céréales de provende a-t-on exportées aux Etats-Unis d'Amérique ou à destination d'autres pays?

L'hon. M. MacKINNON:

1. La statistique commerciale ne classe pas l'orge de malt par catégories. Les exportations d'orge de toutes catégories au cours de la période s'étendant du 1er janvier au 30 avril 1947 se sont établies ainsi qu'il suit:

Aux Etats-Unis	64,268 boisseaux
A d'autres pays	423,686 boisseaux.

2. La statistique commerciale ne classe pas les céréales de provende par catégories. Les exportations de céréales de toutes catégories au cours de la période du 1er janvier au 30 avril 1947 se sont établies ainsi qu'il suit:

	Aux Etats-Unis	A d'autres pays
	Boisseaux	Boisseaux
Mais	33,792	51,464
Avoine	984,228	5,059,485
Seigle	168,012	812,135
Blé	37,103	37,382,005

LES ACTIONS DU PACIFIQUE-CANADIEN

M. KNOWLES

1. Combien d'actions ordinaires de la compagnie du Pacifique-Canadien ont été acquises par le gouvernement canadien à la suite de la première guerre mondiale?

2. Combien d'actions ordinaires de la compagnie du Pacifique-Canadien sont actuellement en la possession du gouvernement canadien?

3. Le gouvernement canadien détient-il des titres du Pacifique-Canadien autres que ceux dont il est question ci-dessus?

M. MAYHEW:

1. 20,000 actions.

2. 20,000 actions

3. Non.